

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "qu'il est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant :—

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je suis content de pouvoir vous féliciter de la prospérité qui continue de régner dans tout le Dominion. Durant l'année dernière une Providence généreuse a répandu sur le Canada de nombreux bienfaits qui sollicitent l'expression de notre profonde reconnaissance envers elle.

L'été dernier j'ai eu le plaisir de visiter Londres, par anticipation du couronnement de Sa Majesté, et de rencontrer à cette occasion des représentants de toutes les parties de l'Empire, qui venaient protester de la fidélité et du contentement régnant dans toute l'étendue des vastes possessions de Sa Majesté ; et bien que la maladie du Roi ait fait craindre, un moment, que la cérémonie ne fût encore remise à plus tard, le rétablissement de la santé de Sa Majesté fut si prompt et si complet que ses sujets en ont éprouvé une joie et un bonheur tout particuliers.

Des représentants de ce gouvernement ont pris part à l'importante Conférence coloniale convoquée par le gouvernement de Sa Majesté à l'occasion du couronnement. Le gouvernement de Sa Majesté à Londres a déjà communiqué au public le compte rendu des délibérations de la conférence, y compris les documents soumis par les représentants du Canada. Je suis certain qu'il résultera beaucoup de bien de ce que les principaux politiques des grandes colonies autonomes ont été mis directement en contact les uns avec les autres et avec les hommes d'Etat de la mère patrie.

La grande affluence de peuple dans nos Territoires du Nord-Ouest et la mise en culture de nouvelles et très grandes étendues de terre fertile nous prèchent la nécessité d'augmenter les moyens de favoriser le transport, par voies canadiennes, de notre grain et de nos autres produits, aux différents marchés de l'univers. Toute cette question de transport et d'installation de tête de ligne continuant de beaucoup occuper l'attention, mon gouvernement va instituer immédiatement une commission d'experts qui devra faire rapport à ce sujet.

Il a été conclu entre Sa Majesté et le gouvernement des Etats-Unis un traité d'après lequel la ligne de démarcation qui doit séparer le Canada de l'Alaska sera déterminée judiciairement par un tribunal composé de six juristes renommés pour leur droiture et leur science.

Par suite du nouveau recensement décennal, il va falloir rajuster la représentation des différentes provinces, comme l'exige l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, et il sera présenté un bill à cette fin.

Des bills concernant l'institution d'une commission des chemins de fer, la modification de la loi des brevets, la loi de la milice, l'immigration chinoise, la réorganisation du ministère de la Marine et des Pêcheries, le règlement des différends entre patrons et employés de chemins de fer, et divers autres sujets, vous seront soumis.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Les comptes publics ainsi que les estimations budgétaires pour l'an prochain, qu'on a préparées avec tout le soin qu'exigent l'économie et le prompt développement du Dominion, seront déposés devant vous.

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je souhaite que vos délibérations se rattachant à l'étude de ces matières et à l'exécution de tous les travaux dont vous allez être chargés, tendent à ajouter encore, Dieu aidant, à la prospérité et au bonheur de notre peuple.